



COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal réuni le 9 avril 2018 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Décisions budgétaires : après présentation du compte administratif 2017, le conseil municipal constate le résultat de fonctionnement de l'exercice qui s'élève à 239 231.07 € auquel il convient de rajouter le résultat de l'exercice précédent soit 235 797.53 € ce qui fait apparaître un résultat cumulé de 475 028.60 €. Le besoin de financement des investissements étant de 264 992.90 €, le résultat reporté sera de 210 035.70 €.
- Taux d'imposition 2018 : les taux 2017 sont reconduits soit :
  - taxe d'habitation : 13.66 %
  - taxe foncière bâti : 7.72 %
  - taxe foncière non bâtie : 27.84 %
- Vote du budget 2018 : le budget 2018 est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 229 300.70 € et dépenses et recettes d'investissement à la somme de 1 246 137.07 €. Les principaux travaux inscrits au budget en tenant compte des restes à réaliser sont les suivants :

OPERATIONS	MONTANT
Passerelle	15 000.00
Voirie	70 000.00
Réserve foncière	40 000.00
Eclairage public	8 700.00
Acquisition immeuble BONNAUD	15 000.00
Aménagement Rue des Bons Enfants	5 000.00

OPERATIONS	RAR	TOTAL
Acquisition de matériels	1 820.78	21 820.78
Signalisation	2 086.76	3 086.76
Bâtiments communaux	10 075.19	40 075.19
Cimetière	6 315.20	7 015.20
Salle des associations	565 382.30	585 382.30
Atelier/Agence postale	6 000.00	6 000.00
Sécurité incendie	10 000.00	10 000.00
Réfection intérieure de l'église	146 232.60	208 232.60
Mise aux normes du marché couvert	10 000.00	10 000.00
Adap ERP	9 778.44	18 778.44
Création d'un gîte	20 000.00	25 000.00
Aire de covoiturage	3 000.00	3 000.00